



Association de Jeunes Marins-Pompiers de Marseille
BMP Marseille
9, boulevard de Strasbourg
13233 Marseille Cedex 20
jmpmarseille2019@gmail.com

NOTICE EXPLICATIVE

Bonjour,

L'association de jeunes marins-pompiers de Marseille (AJMPM) acteur de la sécurité civile pour les jeunes marseillais, a pour but de former les citoyens de demain, en assurant une formation civique, technique et sportive basée sur l'éthique et les valeurs de la Marine Nationale, ainsi que de la profession de pompier enrichissante sur le plan personnel et collectif.

Devenir "jeune marin-pompier" c'est prendre un engagement pour suivre un cursus de quatre cycles de formation sur trois ans.

La formation est dispensée principalement à l'école des marins-pompiers de la marine, 58 avenue Jean Lombard, 13011 Marseille et dans l'ensemble des centres d'incendie et de secours du BMPM.

Vous souhaitez intégrer les jeunes marins-pompiers de Marseille ?

Vous trouverez en pièces jointes les documents nécessaires à la constitution du dossier de recrutement et les modalités relatives à la présélection et à la sélection des candidats.

Pour postuler à la campagne de recrutement qui a lieu **du 29 septembre 2025 au 31 janvier 2026** (réception et traitement des dossiers), pour la rentrée scolaire 2026-2027, vous devez répondre à certains critères, à savoir, être résident sur la commune de Marseille, avoir 14 ou 15 ans l'année du recrutement (enfants nés en 2011 et 2012 uniquement).

Le dossier de candidature doit être adressé uniquement par mail à :

jmpmarseille2019@gmail.com

La phase de recueil des dossiers de candidature débute à compter du **29 septembre 2025 et se termine le 31 janvier 2026 inclus, après ce terme de rigueur, plus aucun dossier ne sera traité.**

Merci de bien prendre connaissance de l'ensemble des documents fournis, notamment la prise en compte du règlement intérieur de l'association et la contrainte liée aux activités de formation, **dispensées tous les mercredis (JMPM 1ère année) et samedis après-midi (hors vacances scolaires) pour les JMPM 2ème et 3ème année.**

Cordialement.

AJMPM / Association de Jeunes Marins-Pompiers de Marseille